



Garde d'enfant temporaire par les grands parents

Par **pontus74**, le **09/02/2010** à **17:16**

Bonjour,

Je suis Francais, je reside en Haiti et je souhaite confier mon enfant de nationalite francaise a mes parents pour une duree de moins 6 mois. Afin que l' enfant termine normalement son annee scolaire.

J' ai contacte le juge des enfants qui s' est declare incompetent pour un sejour d'une duree aussi faible. Quelqu' un saurait il quelles sont les demarches que je dois entreprendre. Merci d' avance.

Pontus